



SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF (SAE): UN SERVICE QUI NE TIEN QUE PAR LA SOLIDARITE DES AGENT-ES

La configuration du service a changé à cette rentrée 2023 suite à la vague accrue de CDIisation d'AESH au bout de 3 ans. Auparavant géré-es par le Douanier Rousseau et Le Mans Sud, près de 2000 AESH à terme (relevant du Hors-titre 2 et gérés auparavant dans un autre logiciel ASSED) doivent passer sous la gestion du SAE (gestion du Titre 2) au

plus tard en 2025.

Du travail supplémentaire qui ne permet pas de tout mener de front et des conditions matérielles déplorables :

Même si des contractuel-les ont été attribué-es au service SAE de juin à septembre pour mettre de l'ordre dans les dossiers de personnel, cela n'a pas été sans difficulté au vu de la masse de centaines de dossiers qui sont arrivés au Rectorat, ce qui a généré des dizaines d'heures supplémentaires sur le service entre août et septembre uniquement pour créer les prises en charge financières et établir les contrats. Les collègues n'ont matériellement pas le temps de faire face à toutes les demandes.

Autre souci et non des moindres, la dimension du service en termes de bureaux et d'espace. Malgré les alertes conjointes et répétées de la CGT et du chef de bureau depuis des mois, les collègues travaillent dans des locaux exigus qui ne permettent pas d'accueillir les gestionnaires et les dossiers des AESH dans des conditions matérielles normales.